

NOM PROPRE ET QUETE IDENTITAIRE : ETUDE DE CAS PRIS EN AFRIQUE NOIRE

Dr Hélène NGBESSO

Université Félix HouphouëtBoigny

INTRODUCTION

Le nom propre en Afrique noire est un sujet qui passionne tous ceux qui, en règle générale, s'interrogent sur la personnalité des individus. En tant que phénomène social, nous ne comptons pas aborder la question sous l'angle d'une méthode particulière. Nous voudrions la considérer telle que sa nature nous la propose ; c'est-à-dire, sur la triple dimension linguistique, sociologique et symbolique. L'explication en est simple.

Le langage dont on sait qu'il a pour fonction essentielle la communication se préoccupe également de conférer aux êtres, aux phénomènes et aux choses une identité en les nommant. La nomination devient ainsi le fait d'attribuer par exemple un nom à une personne. Cet acte de parole permet d'identifier les différents individus qui constituent une communauté.

Lorsqu'on remonte l'histoire des peuples du monde, on se rend compte que dans chaque peuple les noms individuels ont des traits caractéristiques propres et qu'ils jouent un rôle dans le langage et dans la société.

En Afrique plus qu'ailleurs, le nom requiert une dimension très étendue. Autour du concept du nom, des peuples entiers ont bâti leur philosophie de la vie en général et du pouvoir en particulier. C'est l'exemple des Yorouba du Nigéria où les "Oriki", qui sont un type de poésie des noms à caractère laudatif, jouent un rôle déterminant dans la constitution de la personne dans ces sociétés. Les Peuls et les Bambaras également ont développé une littérature épique d'une très grande portée. La devise en tant que genre littéraire autonome, partie intégrante de l'épopée, n'est qu'une forme de poésie des noms. C'est elle qui oriente la structure interne du texte épique de l'Afrique sahéenne.

Pour toutes ces raisons, nous envisageons de traiter le nom dans son essence avant de l'aborder dans les autres aspects de la vie. Ce qui nous fait adopter le plan suivant : d'abord la structure linguistique des noms,

puis le concept du nom et enfin sa portée sociologique. La conclusion fera le point sur l'attitude de nos contemporains face au nom africain.

I-DE LA STRUCTURE LINGUISTIQUE DU NOM

Le nom se présente sous plusieurs formes :

1- Il y a des noms à structure simple, où les mots ne se réduisent qu'à eux-mêmes¹ par exemple :

- Noms abbey²

ásà : "clairvoyance" ; jìkpè : "homme" ou "garçon" ; jíghò : "femme" ; djE : "fils" ; ákò : "pays des morts"

- Noms wobê

nE : "feu" ; ní : "eau"

2- Il y a des noms sous forme de syntagme complétif de structure lexicale ou noms composés

Ici, l'on peut reconstituer les différentes composantes avec le déterminé précédant le déterminant : exemples :

- Noms abbey

n'tákpé < n'tá + jíkpé : gémellité + garçon

"garçon double"

jumeau

ñtáhò < ñtá + jíghò : gémellité + femme

"femme double"

jumelle

ñtámô < ñtá + mô : gémellité + en amont

"en amont du double"

¹ Dans ce travail, les voyelles lâches seront représentées par des voyelles majuscules : [E=è] ; [O = o dns alors] on prononce [c = tch] ; [j= dj]

² Nous partons le plus possible de la langue abbey parce que c'est le nôtre et que nous la connaissons le mieux parmi les langues africaines.

C'est le nom que reçoivent respectivement tout jumeau, toute jumelle et la naissance qui suit ces derniers quel que soit le sexe.

èsècí <èsè + cí : commérages + homonyme
"homonyme des commérages"

sĔmó <sĔ + mó : corps + chauffer
"la chaleur"

(Ce cas-ci est un syntagme à compléter infinitif).

- Noms wobé

baèùlù <baè + ùlù
prière + voix
"ton de prière"

3- Il y a des noms sous forme de syntagmes qualitatifs où, selon la terminologie de Maurice Houis³, il s'opère l'association d'un nom qualifié et d'un constituant qualifiant.

Exemples :

- Noms abbey

esíkwá <esí + kwá
socle + mégi
"socle mégi"

dĔgboè <dĔ + gboè
père + grand
"grand-père"

- Noms krobou

gnákrà <gná + krá
père + grand

³MaurisHouis : Plan de description des langues Négro-africaines, Paris, Afrique et langage, 1^{er} semestre, 1977

“grand-père”

- Noms baoulé

kwamébà <kwamé + bà

kouamé + petit

“le petit kouamé”

kwamékà <kwamé + kà

kouamé + le plus jeune

“kouamé le benjamin”

(dans les deux cas il s'agit d'une composition fait d'un nom et d'un terme affectif).

4- Il y a des noms sous forme d'expressions syntaxiques

L'abbey comme les autres langues kwa, utilise les constructions à série verbale pour introduire le bénéficiaire d'une action. Le schéma de ces constructions est le suivant :

N (S) + V + N (O) + V + N (O) ⁴

—————
P

a) Exemple de noms Abbey:

òfóló me < Dieu/donner + passif/moi

"Dieu - me - l'a - donné"

djómjà < histoire (lui) /coince

"On est embêté"

Afambèwu < aponafafa m₁ bé vu ; ápòn₁ / fáfà / m₂ / bè / wú

1 2 3 4 5

celui qui/tromper + passif/moi /pour/voir

1 2 3 4 5

⁴ Lire nom en fonction du sujet + verbe en fonction de prédicat + nom en fonction de complément d'objet.

"celui- qui-m' a -trompé-pour-voir"

Nous voyons ici la manifestation du phénomène d'agglutination comme cela se passe dans la plupart des langues à tons)

Deux façons donc pour les Abbey d'attribuer les noms à structure syntaxique. Soit les énoncés gardent intégralement leurs constituants, soit ils subissent une réduction pour n'en conserver que le résultat. Nous devons dire que ce comportement langagier n'est pas réservé à la seule langue abbey. Des exemples abondent dans d'autres langues aussi.

b) Exemples de noms baoulé :

ndÈ / pró / má< querelle /périr/jamais

1 2 3 1 2 3
"la - querelle - ne - périra - jamais"

ngòtá< œ / kó / tÈí

moi / aller / élever lui "je l'élèverai"

(C'est le nom que reçoivent les enfants qui naissent après le décès de leur géniteur).

Ce nom lui-même n'est que la fin d'une expression qui se libelle comme suit) : nboo / wa / sE / nwui / nko /TEi

1 2 3 4 5 6
moi-même /mon enfant/si/j'accouche lui/moi aller /élever lui

1 2 3 4 5 6
"C'est mon enfant si j'accouche, je l'élèverai."

c) Exemples de noms bété

djialba<dji /aa /loboé / bu

1 2 3 4
panthère /que /l'on ne... jamais/tuer

1 2 3 4
"panthère - que - l'on - ne - tue - jamais.

Nous pouvons multiplier indéfiniment des exemples dans toutes les langues de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce qu'il faut retenir c'est que les noms à structure syntaxique tiennent une place tout aussi importante que les noms à structure simple.

Que conclure après ce bref tour d'horizon?

Nous pouvons dire que la société abbey nous révèle que les noms propres ne présentent pas de structures formelles uniformes. Des structures simples aux structures plus complexes, les noms s'intègrent parfaitement aux modèles de construction existants. Ces types de structures se retrouvent dans plusieurs langues de Côte d'Ivoire, qu'il s'agisse des langues kwa comme le baoulé, ou d'autres langues comme le bété (Krou) ou le wobé (Wê). La question qu'il nous reste à élucider c'est de savoir si à ces modes de composition des noms, communs dans presque toutes nos langues correspond à une uniformité conceptuelle au plan sémantique. C'est ce que nous allons voir à présent en interrogeant la sémantique.

II. LE CONCEPT DU NOM PROPRE

Les noms propres tels que nous venons de le voir peuvent être des mots simples, des mots composés ou des phrases mêmes. Il nous intéresse alors de savoir comment ils se comportent dans la langue. Nous ferons pour cela des observations de deux types : le premier est relatif à la nature de cette structure, tandis que le second porte sur sa capacité de conférer un sens autre que le sens de base.

1- La structure du nom propre est une structure figée

Le nom propre, à la différence des substantifs ordinaires dans la langue, ne prend pas la marque du nombre, de degré d'intensité et de comparaison. On ne peut dire à propos du nom Ako, akOnkpô "AKO un" ("un Ako").

Le pluriel encore moins ; ou lorsqu'on l'utilise¹ c'est dans le sens d'"eux" : ako / loe Ako/eux pour désigner un groupe de personnes dont fait partie le nommé Ako.

En tout cas, quels que soient leurs types de structures, les noms propres s'avèrent incapables de s'intégrer à la syntaxe comme ç'aurait pu être le cas dans une autre situation s'ils étaient par exemple des substantifs ordinaires. Ce comportement trouve son fondement dans ce qu'en dit Bally dans *Linguistique Générale et Linguistique Française* pages 80 - 81 et qui est valable pour les noms africains.

Bally pense en effet que la formation des noms propres relève "d'un cumul du concept général de personne ou de chose et d'un actualisateur". L'actualisateur étant un quantificateur. Pour lui, dans chaque acte de parole, les noms propres apparaissent sous forme d'unités autonomes et localisées. On dit qu'ils sont individualisés, comme

c'est le cas pour les noms de matières tels que l'or et l'air et pour les noms abstraits tels que la vie, la mort, la vertu, que l'imagination considère aussi comme un tout non dénombrable, ce qui leur vaut d'ailleurs pour certains de porter la marque de majuscule qui les personnifie. La définition que donne Benveniste du nom propre de personne qu'il appelle nom propre social correspond parfaitement à cet esprit : "ce qu'on entend ordinairement par nom propre est une marque conventionnelle d'identification sociale telle qu'elle puisse désigner constamment et de manière unique un individu unique.⁵ Même quand le nom apparaît sous la forme d'un énoncé complété comme nous l'avons déjà montré, le locuteur de la langue dans laquelle il s'énonce se rend bien compte, qu'il est repérable en tant que nom, pas tant parce qu'il est simplement sujet ou complément mais pour d'autres raisons encore inexplicables et non découvertes d'où ces interrogations qui ne sont pour l'instant qu'une hypothèse de travail: le nom s'intègre-t-il harmonieusement au système de la langue et se conforme-t-il aux normes de fonctionnement de celui-ci ? S'il était démontré que non, les modes de composition et de fonctionnement qui le caractérisent et dont nous venons de donner une idée en ferait-il un système différent de celui du code de la langue et se grefferait-il sur ce dernier?

2- Le nom propre utilise les transferts de sens

Nous l'avons vu le nom propre concerne tous les domaines: il peut être un nom de chose ou une pensée, une réflexion. Lorsqu'un nom de chose est attribué à une personne il y a une rupture avec son sens de base ou son utilisation habituelle, ce qui confère une autre signification que l'on ne peut retrouver que dans le symbolisme.

Nous nous contenterons de citer quelques exemples à ce niveau et nous renverrons ce problème au chapitre qui traitera de la dimension littéraire des noms.

a) On peut porter des noms de choses ou de plantes

Exemple : "Iroko", un arbre utilisé en ébénisterie. Les gouro le portent (gowrE). Les bété également (djédjé), tout comme les baoulé (alâ). Ce sont des noms populaires dans leurs cultures en Côte d'Ivoire. "L'Iroko" est célèbre pour sa majestuosité et sa dureté.

b) On peut porter le nom des éléments et de la terre.

⁵ E. Benveniste : problèmes de linguistique générale (T2), Paris, Gallimard T2 p. 200

Exemple de "sentier" : en baoulé (Atungbré) et en abbey : Chigboè

c) On peut porter des noms de fétiches.

En pays baoulé, "Do" comme "DjE" sont des noms de masques sacrés. Tandis que : "alangba" et "lokosyè" sont des noms de fétiches protecteurs.

d) On peut porter des noms d'animaux sauvages:

[ci] : "lion" ; Plàà : "panthère" se portent à merveille en pays wè. L'un des multiples noms de Soundjata était justement lion (djra ou diara en malinké). Cette diversité des noms correspond à la volonté de l'Africain d'exprimer son intégration au cosmos, Memel Foté dans un article intitulé "le vent et la toile d'araignée" ⁶ parle de la parenté de tous les étants. Porter un nom en Afrique c'est en définitive participer à la genèse du monde. C'est à juste titre que Tierou fait remarquer à propos des noms Ouehon dans son ouvrage *Le nom africain* page 34 et cela est valable pour tout autre peuple africain. "Donner un nom, c'est donner une vie ; créer des noms, c'est donc participer à la création des vies. La multitude des noms Ouehon traduit le désir contagieux de vivre, et d'engendrer la vie que manifeste ce peuple de nature accommodante, aimable et susceptible du plus haut développement mental"⁷. Cela est valable pour toute autre culture. Dans ce processus, le statut du donneur et les circonstances de la dation du nom sont d'une importance capitale. C'est cela qui confère aux noms leur valeur et leur signification. En tout cas le nom requiert plusieurs sens dont nous relèverons à présent quelques-uns à travers ce que nous appelons le fondement sociologique des noms propres.

III- PORTEE ET FONDEMENT SOCIOLOGIQUES DES NOMS PROPRES EN AFRIQUE

Chez les Abbey une personne peut recevoir plusieurs noms mais tous n'ont pas les mêmes objectifs. En naissant l'Abbey porte automatiquement le nom du jour de sa naissance (ékichi, ovo, écho, étchasso, épi, épisso), le calendrier abbey comportant six jours. Ce nom ne nécessite aucune cérémonie, il fixe l'individu par rapport au cosmos.

⁶ Harris Memel Foté : *Annales de l'Université d'Abidjan, série D (lettres), Tome 6, 1973 p 306-318* "Le vent et la toile d'araignée ou de l'unité du monde dans la pensée négro-africaine."

⁷ Alphonse Tierou : *Le nom africain*

S'il est "ovo" il est né un jour faste car ce jour est celui des génies, le jour des offrandes, s'il est au contraire "ékichi" il est né un mauvais jour, celui-là même au cours duquel les génies interdisent aux hommes d'aller en brousse. Ce nom, bien qu'ayant une importance confère pas l'identité à l'individu. Ce sont les autres noms qu'il recevra ultérieurement qui compteront dans sa vie. Rares sont ceux qui utilisent le nom du calendrier. Les Attié, voisins des Abbey, ont le même système de nomination; les Baoulé par exemple, nous le savons, accordent beaucoup d'importance à ce nom du calendrier tout comme les Tagbana et bien d'autres peuples. C'est pourquoi la classification que nous proposons des traits sémantiques des noms ne concerne pas les noms du jour. Le nom est un acte social, un principe éducatif, un bilan de la vie, un témoignage et un signe d'amitié, un acte d'autoglorification.

a- Le nom, un acte sacré

L'individu qui meurt continue d'exister dans la grande cité des morts que beaucoup en Afrique situent dans le souterrain ; les Bété parlent du "lointain et souterrain pays des morts". Ils continuent d'exister non plus en tant qu'être ordinaires mais en tant que force.⁸ Les Abouré dans l'Attoungblan d'Ebra désignent les morts sous le terme de "vents marins-de-dessous-la-terre ". La caractéristique de cette force, c'est qu'elle demeure elle-même entière et intacte tout en se redistribuant pour donner lieu à d'autres naissances dans le monde des mortels. Mais pour que ce processus soit éternel il faut que des cultes minutieusement réglés soient rendus en faveur des disparus. Le nom, dans ce contexte, peut être donné à un ancêtre revenu parmi les vivants. Les circonstances sont diversifiées.

Exemples :

- Au cours d'une longue maladie, le devin qu'on a consulté entre temps, découvre l'identité réelle du nouveau-né qui se dit être la réincarnation de telle ou telle personne, aussi souhaite-t-il changer de nom.⁹

⁸Foté Memel in *Colloque sur les religions d'Abidjan*, 1961 P. Africaine.

⁹ Des peuples africains ont poussé très loin leur conception du port de nom comme les Mossi (Burkina Faso) les Yorouba et les Fon (Nigéria et Bénin). Louis Vincent Thomas en parle dans un esprit de synthèse dans le but de montrer l'importance de la dénomination "le pluralisme cohérent de la notion de personne en Afrique noire Evoquant la pratique chez les Yorouba (Nigéria, Bénin), ce sont trois catégories de nom qu'un enfant doit porter : la première, l' "Amountorounwa" signifiant "qui est venu avec les prédispositions du ciel", la seconde, l' "Abiso" qui est relatif en fait au niveau des affaires au moment de la naissance de l'enfant et la troisième, l' "Oriki", qualifié de "respect dû à l'esprit tutélaire". Dans le cadre du premier type on rencontre des noms tels que "Babatunde" ("le père est revenu"), le nom qu'on attribue au "premier garçon qui naît après le décès de son grand-père paternel" et "lyabo" ("notre mère est revenue"), s'il s'agit d'une fille et quand

- Les noms de protection entrent également dans ce cadre : on donne un nom de type particulier sans durée ni historicité et à valeur de masque dans les familles où les enfants meurent en bas âge. Le nom agit alors comme un masque contre la mort et contre les maléfices puis qu'il banalise le porteur.
 - Exemple abbey
Rùgbo : "cuit-à-la-vapeur" (ce qui n'a pas de goût)
 - Exemple attié
Kàhœ : "poubelle"

Ces expressions ne comportent aucun signe de valorisation d'un individu.

b- Le nom, un principe éducatif

D'une manière générale le nom est donné comme point d'idéal, comme une proposition de conduite et de comportement. Le sujet qui le reçoit doit s'efforcer de le mériter. C'est le cas par exemple du nom qu'on reçoit à la naissance pour les peuples dont le nom n'est pas forcément celui du jour de la semaine.

- Chez les Abbey, le nom devant consacrer le renouvellement de la lignée, les enfants portent en général le nom des cousins germains de leur père. On garde vivace alors l'arbre généalogique.
- Chez les Yorouba (Nigéria, Bénin), le nom correspond entre autres aux événements du moment. Tout comme chez les Tchébara, un sous-groupe sénoufo (Côte d'Ivoire), ou une naissance devient pour les parents une occasion de communiquer à la communauté la situation sociale qu'ils traversent. Ainsi, tous les noms représentent une réflexion sur la vie. Attribuer par exemple "chigata" (s'il y a la vie, il y a de l'espoir) à un enfant obéit à une volonté des parents de se donner une nouvelle chance

c- Le nom, un bilan de la vie

c'est la mort de sa grand-mère ou sa grande tante paternelle. Mais c'est l' "Oriki" qui surpasse les deux autres. C'est, dit l'analyste, « le "nom attributif" exprimant l'identité de l'enfant et ce qu'on attend de lui : il rappelle l'ancêtre dont le nouveau-né possède l'esprit tutélaire, la force dynamique et l'esprit qui siège dans les ortheils. C'est pour cela que seuls les gens assez avancés en âge peuvent appeler l'individu ». Par exemple, le nom "Alade" ("celui qui interrompt une séquence") est attribué à un garçon dont la naissance met fin à une série de filles. Quant à "Abebi" qui peut être porté par les deux sexes, il est considéré comme une faveur des dieux après qu'on les ait suppliés. Cependant, malgré la valeur que requiert l'"Oriki", il peut être changé si des conditions l'exigent. Des cérémonies alors seront organisées à cet effet. (Colloques internationaux du CNRS N°544-LA NOTION de Personne en Afrique Noire. 1977).

Le nom est donné à la suite d'une pratique sociale du sujet qui le reçoit ; il est dicté par les vertus de ce dernier la société, en légitimant ce nom, l'encourage et le désigne comme capable de servir de modèle. Exemples :

- Les Oriki (noms de louange) sont le type idéal de ces genres de noms. Ce sont des poèmes entiers composés à la gloire des dignitaires et des divinités. Nous évoquons plus haut leur fondement. En réalité, une poésie abondante est créée sur la base du principe de cette catégorie de nom au Nigéria et au Bénin.
- Les noms dans l'Épopée ou la devise
En général les artistes et les sages reçoivent ces genres de noms. A ne pas confondre avec les petits vaniteux qui s'attribuent des noms. Le texte épique se développe autour du personnage central dont on chante les hauts faits. Sa devise constitue la partie poétique de l'épopée.
- Le nom, un acte symbolique
Ce nom est attribué à la suite d'initiation. Sa caractéristique, c'est qu'il s'agit d'un nom qui témoigne des relations mystiques entre l'individu et les forces invisibles avec lesquelles l'homme établit une alliance sacrée pour assurer son propre équilibre intérieur, sa propre sécurité et par la même occasion l'équilibre et la sécurité du corps social. Des exemples abondent :
 - Chez les Dogons, seul le maître d'initiation connaît ce nom et est habilité à désigner l'individu sous cette appellation.¹⁰
 - Les naissances exceptionnelles (jumeaux, après-jumeaux etc) reçoivent des noms symboliques.
 - Dans les Grues couronnées¹¹ PacéréTitinga évoque la grande générosité de son oncle dont le nom, en langue moré, se traduit en français par Bubale. Et il écrit, - nous ne citons pas de mémoire - « Il s'immolait chaque fois qu'il recevait un hôte de marque ». On note ici la "subversion par symbolisation" du verbe immoler qui traduit l'alliance vitale qui unit l'homme à l'animal sur la base de faits culturels précis (initiation, totémisme etc).

d- Le nom comme témoignage et comme signe d'amitié :

- Le nom, une marque d'amitié

Dans ce cas-ci on perpétue le souvenir d'un ami ou de quelques personnages importants. Ainsi, on retrouve des noms d'un terroir à un autre, comme des "Aka" et des "Boni" chez les Bété ou des "Koffi" et

¹⁰G. Calame GRIAULE : *Ethnologie et langage*. NRF

¹¹PacéréTitinga : *Quand s'envolent les grues couronnées*. Paris, PS Oswald, 1976

des "Yao" un peu partout. Alors qu'on sait que ces noms sont d'origines akan.

- Le nom symbole d'un événement

En Côte d'Ivoire, il n'est pas surprenant de rencontrer des noms "Avion" "Indépendance", "Jardin" etc.

e-Le nom, un acte polémique

La structure de ce type de nom est un véritable énoncé. Les noms expriment tantôt le défi, tantôt la provocation.

- Exemple de nom Yorouba ; gbéwu<xo ma Ji gbéwu "la parole ne peut rien contre la vie" est une réponse à une situation donnée. De même le nom Attié "à dju à matE" "n'est bon qu'après la mort", est une diatribe contre tous ceux qui célèbrent les morts alors que du vivant des individus ils ne font rien pour leur venir en aide.

f- Le nom, un acte d'auto glorification

Les noms d'auto glorification comme l'indique le terme sont l'apanage des artistes. Ils apparaissent à l'intérieur d'un poème. Il s'agit de toute une réserve de noms que le poète se forge lui-même et qui est une sorte d'Oriki. Il peut aussi forger des noms à des gens du public qui eux, n'étant pas poètes en seront fiers et s'acquerront pour en faire leur Oriki. Ces noms deviennent un canon de création. Le "moi haïssable" n'existe donc pas ici. Les poètes africains modernes ne s'en cachent pas. Senghor écrivait volontiers, "Kaya Maghan je suis la personne première" dans son poème du même titre. Chez les poètes africains post-négritudiens, le phénomène est encore plus évident. Dans *Fer de lance*, le poète ivoirien, Zadi Zaourou, est présent du début à la fin sous plusieurs noms. En illustration à notre propos, nous citons un extrait du livre 1 relatif effectivement aux noms que s'attribue le poète.

Extrait de *Fer de lance*.¹²

« Tiens ferme ce bissa Dowré
Tiens-le ferme et dis et redis après-moi :
Didiga
YakôloDidiga
Didiga
YakôloDidiga
Didiga
Didigaz'ra

¹²Bottey Zadi Zaourou : *Fer de lance*, Abidjan Ed Neter / NEI, 2002, p.19

Et lui le maître gardien de nos orgues secrètes

Lui seul et moi Dowré

Moi Dinard Nawayou, l'œil du jour et patience aux fesses de pierre. »

Cet extrait ouvre *Fer de lance* Liv 1. Le poète s'identifie sous forme de périphrase "Moi Dinard, l'œil du jour et patience aux fesses de pierre". Il fait référence à la fois à sa « clair vision » ("œil du jour") et à sa ténacité dans la quête du savoir ("patience aux fesses de pierre"). Mais avant tout, il se situe socialement. Fils des rives du fleuve Nawa.

Nawayou = Nawa + you (fils) dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Cette parole a un cadre culturel, le "Didiga"¹³ ; elle sera relayée par un accompagnateur, "Dowré", qui tient un "Bissa"¹⁴. Tout un circuit symbolique de circulation de la parole dont le sens vrai est de présenter le travail du poète comme résultat d'un long cheminement. Ce procédé d'identification a un rapport avec l'Oriki.

Les uns et les autres, poètes traditionnels et poètes modernes ont conscience de ce procédé et ils insistent alors sur la pérennité de ces noms en les réutilisant dans la création.

En Europe, il y a des indices sur l'existence d'un tel procédé, qui se manifeste en tant que périphrase. Par exemple Villon dans "où sont passées les neiges d'antan" parle de Berthe-au-long-pied, d'Achille-au-pied-léger, de Richard-cœur-de-lion, de l'empereur-à-la-barbe-fleurie, de Pépin-le-bref etc. Les poètes de ce moyen âge donnaient-ils un seul nom ou un développement du nom comme chez nous ?

Nous n'avons pas poussé plus loin nos investigations dans le sens de la recherche de l'essence d'un tel phénomène. Après cette phase de nos réflexions nous sommes en mesure de tirer deux conclusions :

1-Le nom en Afrique Noire est un message

Nous pouvons dire en effet que le nom individuel en Afrique comme nous venons de le voir n'est pas chose arbitraire. Il a une fonction linguistique et une fonction sociale. C'est un message. Il est une parole exécutée par ce circuit qu'a décrit Cauvin¹⁵

- un émetteur (le donateur du nom)

¹³Didiga : art de l'impensable. Récits d'aventures relatant les hauts faits des chasseurs dans la jungle en pays bété. La lutte de ces hommes hors du commun contre les bêtes sauvages. Leurs actes parfois souvent leurs victoires constituent les menus des veillées de ces héros. Ce terme Didiga désigne aussi une esthétique théâtrale initiée par Bernard Zadi entre 1980 et 1990. Cette troupe compte à son actif unedizaine de pièces jouées.

¹⁴ Bissa : Chasse-mouche, le terme est en bété. C'est un instrument de pouvoir. Un chef le tient en main, dans l'exercice de sa fonction.

¹⁵ Jean Cauvin : *L'image, la pensée et le langage*.

- un récepteur (l'homonyme qui peut être un membre de la famille, l'au-delà, une idée abstraite etc.)
- un support (l'enfant ou toute autre personne)

2 –Ce message est orienté vers quatre directions qui dégagent quatre catégories de noms

Les noms propres africains sont en effet des messages adressés à quatre directions : à la mort, à Dieu, à l'entourage et à la tradition.

a- Les noms adressés à la mort ou noms-tanaphores

La conception que les africains ont de la mort acquiert une valeur quasi universelle. En règle générale, ce qui caractérise l'homme, c'est la vie, c'est l'immortalité ; ce qui n'est pas normal, c'est la mort, et un certain nombre de mythes et de contes le souligne (mythe dogon, de Marcel Griaule ; le mythe de la vieille Amafi de Bernard Dadié) "c'est un accident". Ainsi la mort n'a-t-elle encore pu être acceptée comme un phénomène naturel comme le font les européens. Cette crainte de la mort se retrouve dans les tana-phores; par ces noms, on supplie la mort ou on la défie. Chez les Abbey rares sont les noms qui contiennent le mot "mort" mais on s'adresse indirectement à elle comme par exemple : asOkO: "revenant", "fantôme" ;

akO : ("royaume des morts") ou encore fàháféji (tu-es-arrivé-pour-repartir) qui sera attribué à un enfant dont les parents auront perdu successivement leurs enfants

- Chez les dagara, KúuZùo = la mort/c'est trop "La-mort-c'est-trop"

(ce nom, sera donné à un enfant qui naîtrait au cours d'une période de décès intensif).

Les noms de protection auxquels nous avons déjà fait allusion entrent dans cette série.

b-Les noms adressés à Dieu ou noms-théophores (du grec théos = Dieu)

Dieu est partout reconnu comme la force suprême, créateur de toutes choses. On s'adressera à lui sous toutes les formes par le biais de certains noms :

- par l'attribution directe de son nom aux enfants :

OfO: "Dieu" en Abbey, gnàmiE: "Dieu" en baoulé

- par l'émission des principes de vie autour de son nom :

lesabbey diront "ofose" = "Dieu-en-est -l' auteur".

On trouve chez les wê "gèlasiogno" "Dieu n'oublie personne" ou encore "gèlaPEhE" = "l' amour -de-Dieu".

c-Les noms adressés à l'entourage

Ils expriment les types de relation que les hommes entretiennent entre eux. C'est le fondement de tous les noms que nous avons eu à citer et qui traduisent l'amitié, la gloire, le défi, une réponse à une situation etc. C'est également à partir de ces noms qu'est née toute la poésie des noms dont les uns et les autres ont proposé le mode d'expression, l'Oriki des yorouba et l'Eyidi en sont des illustrations.

d- Les noms qui préexistent à la naissance

Dans la société Abbey comme dans bien d'autres sociétés certains noms semblent avoir été fixés une fois pour toutes. Ce sont les noms de jumeaux et parfois de leur cadet, les noms du jour de la naissance, les noms attribués aux enfants à partir du neuvième rang, avant qu'ils ne reçoivent tout autre nom :

- Les noms de jumeaux
 - Chez les Abbey
 - Nta ou N'da : " Gémellité" pour les deux sexes. Quand il s'agit d'un garçon on ajoute la marque d'un masculin qui est "yikpé" et quand il s'agit d'une fille celle du féminin, yighô"femme". Tous les jumeaux sont "ntapké" et les jumelles "ntagho". Leur cadet de sexe masculin ou féminin sera "ntamO" "en amont des jumeaux". Les Abbey considèrent que ce dernier est doté d'un pouvoir ésotérique plus renforcé que ses aînés.

• Chez les baoulé et les agni
Amani : "après-jumeaux" quel que soit le sexe

• Chez les wê
gbagnunu

lutte/enfants

"deux-enfants-qui-se-complètent, s'équilibrent. "

Selon Tiérou, les wê pensent que les gbàgnûnu "incarnent la loi de la dualité, ils symbolisent les diversités universelles telles que le positif et le négatif, le repos et le mouvement, le bien et le mal, la lumière et les

ténèbres, l'âme et le corps, la vie et la mort, la joie et la tristesse, la prospérité et l'adversité, le feu et l'eau, la vérité et le mensonge".¹⁶

Exemples

Teheblihié

fougueux/calme/et

"le fougueux et le calme"

TahaébiE é

phallus / vulve / et

"le phallus et la vulve"

C'est le type de nom qu'ils reçoivent en complément au nom figé.

- Chez les dagara

ziEmE : "jumeau premier"

naaba : "jumeau deuxième"

(en règle générale on pense que des deux enfants celui accouché en dernière position est le premier)

Les noms du jour de la naissance

La plupart des peuples ont chacun un calendrier et tout enfant qui naît porte d'emblée le nom du jour de la naissance. Certains n'en tiennent presque pas compte comme les Abbey, en revanche d'autres, nous avons cité le cas des Baoulé, lui accordent beaucoup d'importance. L'exemple du Baoulé est l'un des plus populaires de la Côte d'Ivoire. Chez ce peuple, des noms spécifiques correspondent au sept jours de la semaine. Ce que représente le tableau suivant :

Jours de la semaine	Noms féminins	Noms masculins
Lundi	Akissi / Bledja	Kouassi / Ahoula
Mardi	Adjoua / Modjou	Kouadio / Ahouma
Mercredi	Amenan / Sialou	Konan / Bo
Jeudi	Ahou / Gbakla	Kouakou / Kolou
Vendredi	Aya / Gbakla	Yao / Damo
Samedi	Affoué / Sokobou	Koffi / Akpolé
Dimanche	Amoin / Djeboungo	Kouamé / Bli (Bobo)

¹⁶Tiérou : *Le nom africain* P. 115. 116

Ces noms féminins au masculin s'accompagnent de leur version affective. Pour les peuples qui connaissent ce système, il y a deux sortes de noms ordinaux : dans le cadre d'une série d'enfants de même sexe et à partir du neuvième enfant :

- Lorsque les enfants du même sexe se suivent le troisième et le quatrième ont un nom spécifique.

Exemples

Chez la plupart des Akan (Baoulé, Agni, Attié etc...) le troisième sera n'gésà ou atielu et adro et le quatrième n'dri ou gado.

Chez les Abbey si le quatrième garde le même nom n'dri, le troisième s'appellera n'gbésó.

- A partir du neuvième enfant, en règle générale, les enfants sont considérés comme des êtres dotés d'un pouvoir mystique. Aussi, portent-ils des noms encore une fois spécifiques, l'exemple des baoulé est le mieux connu en Côte d'Ivoire :
 - ✓ le neuvième enfant: n'gòrà
 - ✓ le dixième : brou
 - ✓ le onzième : loukou
 - ✓ le douzième : abona

(Ces enfants ne portent d'ailleurs pas le nom du calendrier. Ce n'est qu'à partir du treizième enfant que l'on recommence à attribuer aux enfants le nom du calendrier).

Ces différentes catégories de noms nous montrent en quoi les noms propres sont garants de certaines traditions. On y consigne toute l'âme de la société qui les utilise. En effet on ne peut pas aborder le problème des noms propres sans déboucher sur la vision du monde des sociétés. Aujourd'hui la connaissance de nos sociétés africaines passe peut-être d'abord par "l'étude des noms propres. Pour cette raison, il y a lieu de s'interroger sur les différentes mutations que connaissent nos sociétés et qui sont en grande partie dues aussi aux différentes religions importées (christianisme et l'islam) qui ont emmené avec elles leurs noms, et qui font que si des noms comme Pierre ou Joseph véhiculent un sens ils n'apportent rien qui renvoie aux sociétés africaines anciennes.

Conclusion

L'étude du nom nous a entraîné très loin et nous allons, en guise de conclusion poser les problèmes concernant ce qui aurait pu être largement développé dans une partie autonome, c'est-à-dire l'attitude de la Côte d'Ivoire moderne face au nom individuel africain.

La société ivoirienne d'aujourd'hui est une société composite. Comme toutes les sociétés d'Afrique, à quelques exceptions près, elle a connu l'esclavage, la colonisation, la décolonisation puis l'indépendance. Tout ceci en un temps record. Ce sont donc des sociétés profondément perturbées et dans leur composition et dans leur façon d'appréhender la réalité. A partir d'une typologie que l'on peut rapidement dresser des citoyens ivoiriens l'itinéraire de nos pays ayant engendré plusieurs sortes de citoyens l'attitude que l'on observe face au nom diffère d'une catégorie à une autre. On relève grosso modo trois types de citoyens aujourd'hui: les paysans d'aujourd'hui, les lettrés des villes d'aujourd'hui qui ont reçu une éducation traditionnelle stricte et la nouvelle génération.

a) Les paysans d'aujourd'hui qui recouvrent 50 % de nos populations, constituent les témoins du peuple ancien. Illettrés pour la plupart, ils sont les gardiens des valeurs culturelles de la communauté dont ils sont issus. C'est cette frange de citoyens qui est capable d'expliquer l'onomastique des communautés. Généralement elle est passée par toutes les phases de l'initiation traditionnelle et pour elle le nom garde toute sa valeur. Mais en même temps c'est parmi elle qu'on trouvera des gens qui donneront une priorité à leur prénom chrétien : André... Joseph... etc. Problème.

b) La deuxième frange de citoyens est constituée par les lettrés des villes qui ont reçu en plus une éducation traditionnelle très stricte. On trouve parmi eux aussi bien des personnes ayant fait l'école coloniale que celles nées dans la période de décolonisation et dont les parents sont des paysans. Ce qui les caractérise, c'est d'abord leur fidélité à leur famille au sens large du terme et à leur tribu, puis leur fidélité aux autres populations noires d'Afrique auxquelles ils sont liés par une culture analogue (tradition orale et religieuse, danse et musique etc) et par une certaine réserve vis-à-vis des contacts extérieurs à caractère parfois déroutant. Ceux-là respectent tout aussi bien leur nom de terroir que les prénoms chrétiens. Face au nom de terroir certains sont même très sensibles à l'influence qu'un tel nom pourrait avoir sur le déroulement de leur vie (un haut gradé de la gendarmerie nous le disait, son nom qui signifie "la vie est un combat" a certainement été pour beaucoup dans le choix de son métier. C'est grâce à ce nom qu'il trouve toujours des forces pour braver les difficultés de tous ordres).

C'est parmi ces lettrés aussi qu'est née l'idéologie de l'authenticité africaine dont le chef de file est Joseph Désiré Mobutu devenu Mobutu Sésé Seko du Zaïre.

La réalité de cette idéologie s'est arrêtée au changement de nom malheureusement.

c) La troisième frange de citoyens est constituée par ceux que nous appelons la nouvelle génération ; elle est fondamentalement urbaine. Ce sont les enfants post-indépendance, plus ouverts sur les modèles français et américains. Ils se désintéressent totalement du nom de leur terroir. Problème à nouveau.

Comme nous pouvons le voir, à quelque niveau que l'on se trouve, le même constat : des gens qui louchent vers l'extérieur par leur identification. Ce qui confirme ce que disait Christophe Wondji¹⁷ "les africains vivent dans un présent où ils se nourrissent des fruits des autres", ils empruntent la marche d'un temps qui ne leur appartient plus et vivent de l'effort des autres" dans sa tentative pour cerner l'attitude des africains face à la culture.

Comment dans ces conditions, en vouloir aux jeunes qui préfèrent s'identifier aux héros du funky en empruntant leurs noms?

Un certain nombre d'interrogations méritent d'être soulevées :

1) - L'attitude des paysans : que signifie la fascination que le nom chrétien exerce sur eux ? Est-ce la victoire définitive de l'Occident sur l'Afrique ? Nos paysans admirent-ils réellement les blancs ? Seule une enquête proposerait une réponse justifiée.

2) - Que faire pour amener la société à sortir de ses contradictions ? Y a-t-il réellement quelque chose à faire dans ce qui arrive au nom africain ?

Ch. Wondji que nous citons tout à l'heure, au terme de cette analyse intitulée : *Authenticité africaine, mythe ou réalité* dans laquelle il montrait la part importante qui revient à la culture dans le processus du développement, montrait l'insuffisance des changements de nom des personnes, des rues et des villes. Il disait notamment que nous étions à "un moment où il est question d'agir et non de roucouler sur nous-mêmes, de créer de nouvelles valeurs et non de célébrer celles du passé".

Il est bien entendu que Wondji qui est historien ne minimise pas le rôle du passé dans la création de nos valeurs nouvelles. Il nous met simplement en garde contre le risque d'enlèvement dans un passé mal interrogé, mal utilisé.

¹⁷ Ch. Wondji a d'ailleurs montré les limites d'une telle conception de la vie, ILENA N° 1, 1977

Le destin du nom africain, on le voit, est inséparable de celui de la tradition orale africaine en général. Puisque la tradition orale a réussi son tournant historique il n'y aurait théoriquement aucune raison pour que le nom africain ne vienne pas à bout des difficultés qu'il connaît actuellement pour redevenir cet important facteur de conscientisation et de guide pour l'action qu'il était dans notre histoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Bally (Charles) : *Linguistique générale et linguistique française*, Ed Francke Berne 4^{éd} revue et corrigée, 1965.
- Benveniste (Emile) : *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Ed Gallimard.
- Cauvin (Jean) : *L'image, la langue et la sagesse, l'exemple des proverbes (Mali)*, Anthropos-Institut-HausVoölkerundKulturen D-5205. St. Augustin 1 1980, p48-50.
- John (Janeinz) : *Manuel de littérature neo-africaine*, Paris, Ed Resma, 1969.
- N'gbesso (Hélène) : *L'Eyidi, sens et formulation d'un port de nom abbey*, Doctorat de troisième Cycle, Paris (XII) 1981.
- Seydou (Christiane) : "La devise dans la culture peule" in *Langues et cultures africaines*, Paris, l'Harmattan, 1977.
- Tiérou (Alphonse) : *Le nom africain*, ville, Ed, p.115 à 116
- Titinga (Pacéré) : *Quand s'envolent les grues couronnées*, Paris, PJ Oswald, 1976.
- Foté (Harris Memel) : "Le vent est la toile d'araignée en l'unité du monde dans la pensée negro-africaine." In *Ann. Univ. Abidjan série D (lettre) Tome 6*, 1973
- Kakpo (Mahougnon) : *Introduction à une poétique du Fa*, Cotonou, Les éd des/ fa Disporas / du Flamboyant, 2006.

- Thomas (Louis Vincent) : ¹⁸''Le pluralisme cohérent de la notion de personne en Afrique'' *Actes colloques internationaux du CNRS N°544 : La notion de personne en Afrique noire, 1977.*
- Wondji (Christophe) : ''Authenticité africaine, mythe ou réalité'' in *Revue Ilena N°1, 1977*
- Zadi (Zaourou Bernard) : *La parole poétique dans la poésie africaine. Domaine de l'Afrique francophone. Thèse de Doctorat d'Etat, Strasbourg II, 1982.*

¹⁸ ''Le pluralisme cohérent de la notion de personne en Afrique noire traditionnelle